AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C1088
FR0000034639-FS0318

25 mars 2020

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ALTRAN TECHNOLOGIES

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 24 mars 2020, la société Bank of America Corporation (Corporation Trust Center, Orange Street, Wilmington, DE 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le 19 mars 2020, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ALTRAN TECHNOLOGIES et détenir 9 860 262 actions ALTRAN TECHNOLOGIES représentant autant de droits de vote, soit 3,84% du capital et 3,83% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Merrill Lynch International	9 777 714	3,80	9 777 714	3,80
BofA Securities Europe SA	82 335	0,03	82 335	0,03
BofA Securities, Inc.	213	ns	213	ns
Total Bank of America Corporation	**9 860 262**	**3,84**	**9 860 262**	**3,83**

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions ALTRAN TECHNOLOGIES sur le marché et d'une diminution du nombre d'actions ALTRAN TECHNOLOGIES détenues à titre d'emprunts et de swaps.

À cette occasion, la société Merrill Lynch International a déclaré avoir franchi individuellement en baisse les mêmes seuils.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce et de l'article 223-14 IV du règlement général :

- la société Merrill Lynch International a précisé détenir 8 164 085 actions ALTRAN TECHNOLOGIES (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la conclusion d'un contrat avec un tiers (propriétaire desdites actions) conférant le droit à la société Merrill Lynch International d'utiliser lesdites actions à tout moment ; et

- la société BofA Securities Europe SA a précisé détenir 77 181 actions ALTRAN TECHNOLOGIES (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la conclusion d'un contrat avec un tiers (propriétaire desdites actions) conférant le droit à la société BofA Securities Europe SA d'utiliser lesdites actions à tout moment.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société Merrill Lynch International a précisé détenir 266 939 actions ALTRAN TECHNOLOGIES (prises en compte au premier alinéa)[2] au titre de contrats « *cash-settled equity swap* » à dénouement en espèces, exerçables à tout moment et d'échéances entre le 26 octobre 2020 et le 26 février 2021.

———

[1] Sur la base d'un capital composé de 257 021 105 actions représentant 257 351 451 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[2] Sur la base d'un delta de 1.